

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Nouveauté VéloCité : Lancement test d'une nouvelle formule de stationnement SÉCURISÉ et GRATUIT pour vélos !**

Le stationnement sécurisé pour vélos étant une demande citoyenne fortement plébiscitée dans le cadre du projet de Ville de Liège 2025 et intégrée dans le Plan Communal de Mobilité, une nouvelle formule test voit le jour à Liège ! En effet, la Ville de Liège a décidé de mettre en place du stationnement sécurisé pour vélos en testant une nouvelle formule en partenariat avec les exploitants de parkings en ouvrage qui ont manifesté leur volonté d'y prendre part. Il était également important pour Liège que l'utilisation de ce parking sécurisé soit totalement gratuite pour ses usagers.

De manière concrète, deux stations de 10 et 4 places permettent aux utilisateurs de stationner gratuitement et sans cadenas personnel. En effet, ce sont les stations elles-mêmes qui, par leur conception et la technologie employée, assurent la sécurité des vélos. Une barre métallique vient ainsi enserrer le cadre et la roue avant du vélo et permet le verrouillage de l'emplacement. En cas de tentative de vol (sectionnement de la barre en question par exemple), une alarme sonore s'enclenche !

Le verrouillage / déverrouillage de chaque emplacement est simple et peut être réalisé de 2 façons :

- soit via l'application « Bikeep » à télécharger sur un smartphone,
- soit via la carte Mobib.

Découvrez ces stations « Bikeep » à ces endroits :

- Dix places sur la dalle en plein air du parking Interparking – Cité (sous la galerie couverte longeant la rue de la Boucherie) et,
- Quatre places à l'entresol du parking Charles Magnette (niveau -0,5).

Les stations resteront en place pour une période d'un an minimum à partir de leur installation, tout en faisant l'objet d'un suivi pendant toute l'année afin de constater l'intérêt ou non du système, tant pour les cyclistes que pour les exploitants de parkings. Au terme de cette période et en fonction de l'analyse de ce projet pilote, une continuité de la formule pourra se prolonger, soit en collaboration avec les parkings, soit par l'installation des dispositifs dans l'espace public.

VéloCité, c'est LE vélo dans la Cité Ardente !